

Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

M É M O I R E

Septembre 2005



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant les
région: Favoriser la participation, la représentation et la relève des jeunes au sein des instances
représentants des jeunes et les partenaires
sur les conseils d'administration et les instances
(CRÉ et conseils régionaux d'établissements, GLD, etc.) soit afin de favoriser l'expression des
aux réalités régionales et locales.

Prends ta place

www.forumjeunessequebec.qc.ca

Forum jeunesse du gouvernement du Québec
régionales et locales; Collaborer
concernant; Contribuer à la concertation
régionales et locales; Participer activement en participant aux instances interrégionales
la planification stratégique régionale, le volet



FORUM JEUNESSE
DE LA RÉGION DE QUÉBEC



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant
 région: Participation, la représentation et la relève des jeunes
 représentants des jeunes
 les conseils

INTRODUCTION.....3

I.AMÉLIORER LE SOUTIEN OFFERT AUX JEUNES6

II.AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES.....9

III.FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES JEUNES13

IV.FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES.....15

V.ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ.....20

**CONCLUSION : LES JEUNES AU CENTRE DE LA STRATÉGIE D'ACTION
 JEUNESSE 2005-2008.....24**

**BILAN DES RECOMMANDATIONS DES JEUNES DE LA CAPITALE-
 NATIONALE REPRÉSENTÉS PAR LE FORUM JEUNESSE DE LA RÉGION DE
 QUÉBEC.....26**

COMPOSITION DU FORUM JEUNESSE DE LA RÉGION DE QUÉBEC.....30



Introduction

Le Forum jeunesse de la région de Québec est un comité consultatif lié à la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale en vertu du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec. Formé de 27 membres âgés entre 12 et 35 ans, il a pour mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région.

Depuis sa création en 2000, le Forum s'est rapidement mis en action. Au nombre de ses principales réalisations figurent la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse de Québec (FRIJQ), la promotion d'une plate-forme de revendications jeunes lors des élections municipales de 2001, ainsi que la multiplication des démarches visant l'insertion des jeunes dans les lieux décisionnels. En outre, le Forum siège à différentes instances régionales, telles la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, l'Unité régionale en loisir et en sport de Québec, le groupe de travail sur le développement social et la Table sur la relève scientifique et technologique.

Lors de sa création, le Forum jeunesse s'est vu confier les mandats suivants :

- Exercer un rôle conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant les jeunes de la région;
- Susciter la participation, la représentation et la relève des jeunes au sein des instances locales et régionales et assurer la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires régionaux;
- Veiller à ce que la représentation des jeunes aux conseils d'administration des instances régionales (CRÉ) et locales (conseils d'établissement, CLD, etc.) soit effective;
- Favoriser l'expression des jeunes face à leurs besoins et aux réalités qui les concernent;
- Favoriser la concertation entre les acteurs du milieu, de manière à répondre aux attentes des jeunes;
- Favoriser la diffusion d'information sur les enjeux liés à la condition des jeunes;
- Gérer l'enveloppe budgétaire du Fonds régional d'investissement jeunesse de la région de Québec (FRIJQ);
- Veiller à ce que les engagements pris dans le respect des spécificités régionales lors du Sommet du Québec et de la Jeunesse (SQJ) ainsi que



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchées
région. Pour la participation, la représentation et la relève des jeunes
représentants des jeunes
À la consultation

dans la politique jeunesse soient effectifs;

- Remplir les mandats découlant de la Politique jeunesse québécoise et du Plan d'action jeunesse du gouvernement du Québec;
- Élaborer un plan d'action jeunesse annuel favorisant l'arrimage entre le régional et le local;
- Collaborer à la mise en oeuvre des mesures du Plan d'action jeunesse le concernant;
- Contribuer à la concertation nationale entre les forums jeunesse régionaux, notamment en participant aux instances interrégionales et aux divers comités qui en découlent;
- Élaborer, dans la planification stratégique régionale, le volet consacré aux jeunes.

Fort de ces mandats, le Forum jeunesse de la région de Québec multiplie les occasions afin que les jeunes et les organismes jeunesse expriment leurs préoccupations et les défis auxquels la région doit faire face. Au printemps 2004, un événement a rassemblé plus de 100 représentants d'organismes jeunesse. Plus de 400 jeunes ont répondu à un sondage préparé par le Forum jeunesse à l'automne de la même année. Ce printemps, le Forum a organisé une tournée sur la base de la consultation sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 où un grand nombre de jeunes ont participé à une quinzaine de rencontres.

Le sérieux de cette démarche prend racine dans la volonté du Forum jeunesse de constamment réactualiser son discours sur les orientations, aspirations et besoins exprimés par les jeunes de la région. Cela guidera les actions du Forum, les orientations et la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse et sa participation à l'élaboration du Plan quinquennal de développement de la région de la Capitale-Nationale 2006-2011.

Sur la base de ces discussions, le Forum jeunesse de la région de Québec porte, avec la profonde conviction qu'il représente fidèlement l'ensemble des jeunes de la région, le discours qu'il présente au Secrétariat à la jeunesse et au Premier Ministre du Québec dans le cadre de la consultation préparant la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008.

Avant toute chose, les jeunes de la région de Québec sont soucieux que la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008 s'imprègne des principes auxquels ils adhèrent, c'est-à-dire :



- Action cohérente en harmonie avec les réussites des années passées, inscrites notamment au Plan d'action jeunesse 2002-2005;
- Consolidation des acquis;
- Action axée davantage sur la prévention;
- Développement durable du Québec et de la région;
- Intégration et participation active des jeunes à la société québécoise;
- Utilisation du transport collectif ou de modes de transport alternatifs;
- Régionalisation des actions;
- Identification locale des besoins;
- Innovation et créativité dans l'action.

Les jeunes, pierre d'assise du Québec

Un constat alarmant nous provient de toute part : Le Québec prévoit être en déficit démographique d'ici quelques années. La future Stratégie d'action jeunesse devrait donc être accompagnée d'une vaste campagne de valorisation de la famille qui mettra l'accent sur les programmes d'aide financière, des mesures fiscales adaptées, l'assurance parentale, le soutien aux familles et l'instauration et l'application de politiques familiales aux différents paliers administratifs. Il est impératif de conjuguer ces efforts avec la volonté d'améliorer la situation et la qualité de vie de tous les jeunes Québécoises et Québécois afin de les rassurer dans leur choix de fonder une famille. L'insécurité a des effets incommensurables sur les marchés et l'économie. Elle est tout aussi dommageable pour la société et ses enfants.



I. Améliorer le soutien offert aux jeunes

Choix stratégique : Favoriser le renforcement des liens intergénérationnels.

En famille

Le premier contact social de tout individu est sa famille. Les jeunes apprennent beaucoup au contact de leurs parents et l'inverse est aussi vrai. Les parents, souvent jeunes, peuvent être démunis devant certaines situations et tireraient sans doute profit d'un meilleur accompagnement. Les CSSS pourraient davantage travailler avec les ressources familiales existantes et en développer aux endroits où ce type de service n'est pas offert. Il faut insister sur le développement des compétences parentales afin que les tout-petits aient toutes les chances de devenir des jeunes, et ensuite des adultes, outillés pour faire face aux exigences de notre société.

Aussi, la gestion des Centres de la petite enfance (CPE) subventionnés devrait permettre aux parents dont le travail est atypique, saisonnier ou irrégulier de bénéficier de ce service dont les preuves ne sont plus à faire. Nous sommes témoins de plusieurs cas où des parents, qui travaillent quelques jours par semaine, qui font du télétravail, qui sont mis à pied pour une période donnée, bref, qui sont à la maison, mais qui doivent obligatoirement confier leur enfant à un CPE à temps plein afin de pouvoir conserver leur place. Un assouplissement des règles d'attribution des places disponibles en CPE aurait pour avantage qu'un plus grand nombre de contribuables bénéficieraient du service et augmenterait le contact parent-enfant essentiel à ce premier lien intergénérationnel.

Afin de permettre de mieux concilier la famille et le travail, le réaménagement du travail et du temps de travail, aurait également des effets sur la communication parent-enfant. La semaine de quatre jours, le partage de postes et de responsabilités entre employés, la capacité des gestionnaires à respecter les obligations familiales, la sensibilisation de la part des milieux de travail à l'importance de la famille par des activités ou des avantages ou encore la sensibilisation des employeurs aux nouvelles réalités familiales; autant de moyens qui nécessitent un changement dans la philosophie du monde du travail et pour lesquels l'État-employeur doit être un exemple.



À l'école

L'organisation du milieu scolaire en véritable milieu de vie permettrait également de multiplier les liens intergénérationnels. Outre les figures d'autorité représentées par les enseignants, d'autres formes de rapports permettent de développer des relations de confiance entre les adultes et les jeunes en formation. Des organismes communautaires et des personnes-ressources du milieu pourraient supporter des jeunes dont les besoins ne sont pas entièrement comblés par l'enseignement traditionnel. Une aide plus personnalisée pourrait être apportée aux jeunes vivant des situations problématiques. Ce faisant, savoir-être et savoir-faire seraient transmis de façon dynamique et adaptée aux diverses réalités.

Au travail

Le partage des expertises est primordial pour le développement de la société québécoise. Les milieux de travail sont très diversifiés. Chaque secteur d'activité peut se doter de modèles d'accompagnement et en faire la promotion. Il s'agit d'implanter une véritable culture de la relève en réorganisant les rapports professionnels de diverses façons dont les suivantes :

- Mentorat dans les entreprises et institutions afin d'assurer la relève;
- Copropriété intergénérationnelle d'entreprises (notamment en agriculture);
- Ange investisseur supportant les jeunes entrepreneurs tout en assurant leur investissement;
- Renouvellement progressif de la fonction publique basé sur l'accompagnement des jeunes par le personnel plus expérimenté ou pré-retraité, tout en offrant des milieux de travail stimulants pour les nouveaux venus;
- Création de lieux d'échange et de rencontre intergénérationnels dans les milieux de travail;
- Faciliter par un allègement de la tâche ou par un incitatif fiscal pour les nouveaux retraités, les transferts d'expertise et l'accompagnement.



Choix stratégique : Assurer une plus grande cohérence et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes.

Afin de ne pas placer les jeunes devant un long catalogue de ressources ou encore devant des rubriques vides, les programmes et services doivent être mieux orientés vers les jeunes. Les mieux placés pour connaître la réalité des jeunes sont définitivement les jeunes eux-mêmes ainsi que les organismes qui oeuvrent sur le terrain et qui sont en contact direct avec eux. La concertation locale est primordiale afin de pouvoir assurer une continuité de services. C'est pourquoi les ministères doivent accorder de la latitude à leurs directions régionales afin qu'elles puissent travailler avec les ressources locales et ainsi renforcer les liens et la concertation. Dans la région de Québec, un bel exemple est en cours de réalisation. Dans Portneuf, les ressources jeunesse ont décidé de mettre le jeune au centre de leur action et de tenter de trouver des solutions adaptées au manque de services ou aux doublages. Les jeunes ne doivent pas avoir à raconter dix fois leur situation à autant d'organismes en qui ils n'ont pas nécessairement confiance d'emblée. Les administrations scolaire, provinciale et fédérale collaborent avec des organismes communautaires afin de définir localement les moyens d'action à privilégier et cette démarche promet de bons résultats.

Une piste de solution serait de faire de la place aux différentes tables de concertation à des jeunes utilisateurs de services. Ils pourraient alors témoigner de leur situation et ainsi aiguiller les travaux des acteurs locaux. Ces différentes tables, telles les Tables d'action préventive jeunesse que l'on retrouve, entre autres, à Québec, devraient pouvoir compter sur un meilleur soutien afin d'avoir les moyens de leurs ambitieuses idées. En plus d'avoir à identifier localement les enjeux prioritaires, elles pourraient se voir confier le rôle d'identifier les organismes porteurs et les portes d'entrée naturellement empruntées par les jeunes en situation de besoin.

Le milieu scolaire pourrait également être appelé à participer à cet effort de concertation puisque les jeunes passent inévitablement en ses murs. Les intervenants scolaires sont à même de pouvoir référer les jeunes aux ressources existantes selon les besoins identifiés, si bien entendu, ils les connaissent et sont impliqués dans la concertation. Ces intervenants devraient d'ailleurs être en lien constant avec les ressources jeunesse afin que les jeunes qui quittent le milieu scolaire reçoivent tout le support dont ils ont besoin.



II. Améliorer la santé et le bien-être des jeunes

Choix stratégique : Favoriser l'acquisition de saines habitudes de vie.

Dans sa volonté de former les jeunes dans le domaine de la santé et du bien-être tel que précisé dans ses programmes de formation, l'école québécoise doit être cohérente en adoptant des mesures mettant en application les objets de son enseignement. Cela peut se traduire de diverses façons :

- Augmenter les heures d'éducation physique pour promouvoir l'activité physique;
- Encadrer les services alimentaires pour promouvoir la saine alimentation;
- Ouvrir ses portes aux ressources communautaires et ainsi disposer des compétences et des expertises du milieu, (mousser le concept d'école communautaire);
- Poursuivre les démarches entreprises dans le programme *École en forme et en santé*.

Il faut absolument poursuivre les efforts prometteurs de la campagne *Vas-y* en invitant tous les milieux de vie à réaliser des projets favorisant l'acquisition de saines habitudes de vie (élimination de la malbouffe dans les milieux institutionnels, installation d'équipements pour la tenue d'activités physiques sur les lieux de travail et dans les lieux communautaires (douches et vestiaires, enclos à vélos), entente corporative avec des entreprises de conditionnement physique, etc.

Chacun des aspects de la vie active représente une occupation à temps plein et il devient impensable de pouvoir les mener de front tous à la fois. C'est pourquoi nous devons faire des efforts pour concilier toutes les dimensions de la vie (travail-études-famille-social, etc.). L'importance est souvent accordée au travail et il faudrait lancer une campagne de sensibilisation auprès des milieux professionnels afin de favoriser la conciliation *travail-autres aspects*. Il y a moyen de faciliter la jonction de ces aspects par l'aménagement du temps de travail, des lieux de travail, du choix des activités sociales par les milieux de travail, la libération du travail pour de l'implication sociale, la formation de groupes de discussion sur des thèmes autres que le travail. Un concours régional du meilleur employeur à ce point de vue pourrait être lancé ou bien encore cette dimension pourrait être considérée dans les classements



tels que ceux des meilleurs employeurs que présentent *Affaires Plus*, *Report on Business* et *Fortune*.

Il faut aussi maintenir et consolider le programme *Québec en forme* dans les milieux défavorisés. Dans l'expérience présente, chacun y met du sien: la Fondation Chagnon et le gouvernement, les écoles et les ressources du quartier; tout est mis en œuvre pour que les jeunes et leur famille aient accès à des activités enrichissantes. Cette collaboration est sans aucun doute garante du grand succès de ce programme et de sa popularité auprès des intervenants entendus lors de la tournée de consultation du Forum jeunesse.

De multiples sports et activités de loisir sont à la portée des jeunes et des familles. Des infrastructures sont présentes et parfois sous-utilisées, faute d'accord entre les différents gestionnaires ou propriétaires. Il faut s'assurer en tant que société que tout soit mis en œuvre pour que les jeunes aient accès à ces infrastructures qui peuvent avoir un impact majeur sur leur santé physique et mentale.

Choix stratégique : Mieux soutenir les jeunes éprouvant des difficultés à s'insérer dans la société.

La souplesse d'action est essentielle si le Québec veut soutenir ses jeunes en difficulté. Il faut multiplier les accès aux services et mandater les professionnels de l'éducation, de la santé et autres intervenants sociaux à travailler de concert. Souplesse d'action signifie notamment que les structures traditionnelles s'adaptent à la réalité des jeunes (à la réalité de tout citoyen, en fait) : dans leurs approches d'intervention, dans leur mode d'accueil et de référence, dans l'admissibilité aux programmes sociaux, etc.

À titre d'exemple, le personnel enseignant devrait pouvoir compter sur un support quotidien de ressources de première ligne pour accueillir, conseiller, référer et supporter les jeunes. L'enseignant peut constater certains problèmes mais sa tâche éducationnelle est suffisamment lourde. Une personne présente, faisant partie des meubles de l'école, en laquelle les jeunes ont confiance, sera d'autant plus efficace qu'elle saura faire les liens avec les ressources institutionnelles et communautaires.

Cependant, une part importante des jeunes en difficulté n'est pas rejointe via



le milieu scolaire pour diverses raisons. Ainsi, une augmentation du travail de rue dans les milieux en ayant identifié le besoin permettrait de joindre ces jeunes. Ces travailleurs auxquels les jeunes s'identifient davantage parce que plus près d'eux seraient en mesure de mieux écouter et conseiller les jeunes et, au besoin, de les référer aux ressources compétentes.

De plus, la création et le maintien de milieux de vie communautaires où les jeunes peuvent briser leur isolement permettraient de rendre les jeunes responsables de leur vie. Le fonctionnement de ces milieux de vie favorise l'acquisition d'outils relatifs aux problèmes vécus par les jeunes et leur permettent de mieux entrevoir leur avenir. Des exemples comme le Centre Jacques-Cartier à Québec, l'Autre Cartier à Donnacona, les Auberges du cœur et autres lieux d'hébergement sont à reproduire dans les secteurs le nécessitant.

Les maisons de jeunes jouent également un rôle de premier plan auprès des jeunes et il faut s'assurer que leur réseau soit consolidé. Leur rôle d'accueil, de formation et d'entraide est essentiel dans la prestation des services aux jeunes car ceux-ci peuvent compter sur un lieu bien à eux, à leur image.

Ces ressources sont en quelque sorte des alternatives à l'école. Les jeunes apprennent à se connaître, à socialiser, à travailler lorsque des plateaux de travail sont offerts, à s'organiser, bref, à se prendre en charge. Ces types d'apprentissage sont précieux et sont « rentables » socialement.

Aussi, de nombreux jeunes quittent l'école et le nid familial pour travailler. De ce nombre, certains peuvent présenter des problématiques diverses. Les milieux de travail pourraient porter une certaine responsabilité dans l'accompagnement des jeunes en s'informant des ressources du milieu et en y référant les jeunes. Un travail de sensibilisation envers les employeurs pourrait porter fruit en ciblant des secteurs qui embauchent davantage des jeunes.

Les centres communautaires et les patros sont des lieux centraux dans les quartiers qu'habitent les jeunes. Des organismes y sont logés et tout ce milieu de vie peut avoir une influence très positive sur les jeunes, tous aspects confondus. Des moyens devraient leur être octroyés afin qu'ils puissent remplir le rôle que cette porte d'entrée jeunesse naturelle peut jouer. C'est pour toutes ces raisons que le Québec doit donner les moyens aux



milieux communautaires de dispenser les services aux jeunes et de remplir sa mission. Il faut garantir aux organismes la sécurité financière, l'appui aux gens qui s'impliquent dans leur cause et la reconnaissance de leurs compétences afin que leurs énergies aillent vers les jeunes.

Choix stratégique : Mieux lutter contre le suicide chez les jeunes.

Il ne faut surtout pas négliger le phénomène du suicide chez les jeunes au Québec. Nous devons cependant admettre qu'il s'agit d'une conséquence irréparable d'un ensemble de causes menant au « mal de vivre ». Il faut, pour lutter contre le suicide, lutter contre les causes du suicide. Améliorer globalement la qualité de vie des jeunes est ce sur quoi le Forum jeunesse insiste. L'espoir qu'apporteront les actions soutenues par chacun des choix stratégiques retenus dans la future Stratégie d'action jeunesse, permettra manifestement de mieux outiller les jeunes et ainsi prévenir le suicide. Mieux vaut prévenir que guérir.

On ne peut, non plus, parler de prévention du suicide sans parler de santé mentale. Maintenant que le phénomène est reconnu et accepté plutôt que caché sous le tapis, il faut davantage de ressources financières pour répondre aux besoins grandissants de la population. Nombreux sont les organismes qui oeuvrent au quotidien et qui viennent en aide aux personnes vivant des problèmes de santé mentale. Les faire connaître aurait un impact, leur donner les moyens de répondre à la demande aussi.

Conséquemment, dans un esprit de continuité de services, il faut outiller les divers milieux de vie afin qu'ils puissent identifier les signes de détresse psychologique et sachent référer les cas aux ressources compétentes. Les écoles sont des lieux privilégiés pour passer des messages et faire connaître les ressources. Il faut notamment vite réoutiller le collégial afin qu'il puisse accompagner les étudiants en détresse, démarche qui doit se faire dans un large contexte de prévention.



III. Favoriser la réussite éducative des jeunes

La réflexion dans la région sur les facteurs de persévérance et de réussite scolaires va bon train. Depuis plusieurs mois, une Entente spécifique sur le sujet est en préparation. Du groupe de travail ressortent les orientations suivantes :

- Une diversification des « façons d'apprendre » (instauration de « projets-écoles », événements thématiques, parcours scolaires variés, stages, projets pratiques, etc.);
- Une école ouverte sur son milieu (rapprochement entre l'école et les organismes du milieu, les familles, les acteurs sociopolitiques, les entreprises, etc.);

Les organismes ne sont pas là que pour offrir des activités parascolaires. Ils doivent être perçus comme des partenaires d'enseignement. L'école, au lieu de fermer ses portes dans certains quartiers, devraient plutôt s'ouvrir aux organismes et ainsi recréer un véritable milieu de vie multi générationnel et multi sectoriel. Le concept de l'école communautaire est à explorer et à développer.

- La qualité de l'enseignement (formation continue pour les enseignants, jumelage entre les professeurs plus expérimentés et les plus jeunes, etc.);
- La présence d'activités parascolaires variées;
- L'amélioration des conditions d'études (déjeuner pour les plus démunis, aide financière, support et implication de la famille, soutien psychologique, encadrement des élèves et des étudiants, etc.).

Cette amélioration passe nécessairement par la question de l'accessibilité aux études. En outre, le programme d'aide financière aux études (AFE) ne répond pas aux besoins des jeunes provenant de la périphérie de l'agglomération de Québec, soit Portneuf, Charlevoix et une partie de la Côte-de-Beaupré. Pour la plupart, ils doivent faire le choix de vivre à Québec afin de poursuivre leurs études techniques, collégiales ou universitaires. Les distances sont trop longues ou le



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant la région. Promouvoir la participation, la représentation et la relève des jeunes dans les conseils régionaux.

transport est déficient. Les dépenses reliées au logement et au transport font à coup sûr pencher la balance du côté du déséquilibre budgétaire déficitaire. L'AFE doit en tenir compte.

L'AFE doit faire en sorte que les jeunes ne croulent pas sous les dettes d'études à la fin de leur parcours ou, pire, ne se découragent pas en cours de route devant l'accumulation des dettes ou l'inaccessibilité de l'aide. Les règles doivent être actualisées afin de permettre aux étudiants et gradués de participer pleinement au développement socioéconomique du Québec et de la région.

Comme nous le soulignons plus haut, il est certes extrêmement important de favoriser la réussite scolaire. Il ne faut toutefois plus considérer le milieu scolaire comme la seule voie possible pour la formation des jeunes, beaucoup de moyens étant mieux appropriés selon les situations vécues par les jeunes.



IV. Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Elle est bien loin l'époque où les diplômés avaient un choix infini d'emplois au terme de leurs études. Le marché du travail étant en constante mouvance, l'insertion en emploi est maintenant une tâche pour laquelle les jeunes doivent être préparés, non seulement en terme de qualification, mais aussi en terme d'accessibilité à l'emploi (recherche d'emploi).

Choix stratégique : Améliorer la préparation des jeunes en vue de leur participation au marché du travail.

Dans un premier temps, le Forum jeunesse propose d'améliorer les liens entre les jeunes et le milieu du travail. Comment ? En approfondissant la connaissance des carrières par des rencontres d'information, des journées découverte ou de stage, la réalisation ou la simulation de mandats réels par des étudiants, etc. Donc, des partenariats milieu d'études – milieu de travail doivent être davantage créés.

Ces liens pourraient être favorisés par un encouragement fiscal aux entreprises d'accueil ou par un allègement de la tâche des professionnels d'accueil dans les divers services publics. Si l'on compte uniquement sur la bonne volonté des professionnels, force est d'admettre que ce sont toujours les mêmes qui s'impliquent et qu'ils s'essouffent après un certain temps.

Les liens seraient renforcés par une adéquation entre les connaissances acquises en formation et les connaissances requises à l'emploi. Les formations terminales, qu'elles soient professionnelles, collégiales ou universitaires, doivent tenir compte des besoins du marché du travail et travailler de concert pour le développement des programmes. Les modes alternatif et coopératif qui incluent des stages mettent davantage les jeunes en contact avec la réalité du travail. Il faut cependant s'assurer que les expériences de travail soient qualifiantes.

Les milieux de travail accueillant des jeunes peu scolarisés, donc en situation précaire dans une certaine proportion, devraient encourager les jeunes à poursuivre leurs études ou à suivre une formation continue en rendant flexible leur horaire. Cette façon de faire contribuerait à améliorer les conditions de travail et de vie des jeunes, non seulement à court terme, mais



surtout, à long terme.

De plus, le réseau scolaire doit jouer un rôle moteur dans l'acquisition des connaissances nécessaires au marché du travail. Les lois régissant le code du travail, les normes du travail et la santé et la sécurité au travail devraient être enseignées selon les situations vécues par les jeunes. Des ressources en droit du travail pourraient supporter les milieux scolaires dans ces formations.

Du même souffle, les employeurs devraient être sensibilisés aux questions de droit du travail afin d'offrir à leurs employés des conditions favorables au développement du potentiel de ceux-ci.

Choix stratégique : Mieux soutenir l'insertion professionnelle des jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à intégrer le marché du travail.

La qualification professionnelle et l'amélioration des conditions de travail sont aussi des facteurs qui entrent dans la complexe équation de la lutte au suicide. Des projets d'insertion et des plateaux de travail sont des exemples de succès à maintenir, à consolider et à développer.

À titre d'exemple, les *Chantiers urbains* de la Ville de Québec mobilisent plusieurs dizaines de jeunes vivant diverses problématiques dans le cadre de travaux et d'activités leur permettant d'acquérir des savoir-faire et savoir-être essentiels à leur entrée sur le marché du travail. Les résultats sont impressionnants. Alors pourquoi ne pas multiplier ces Chantiers ou étendre le concept à d'autres municipalités où des jeunes sont aux prises avec des difficultés d'insertion socioprofessionnelle ? La volonté de la municipalité est le premier ingrédient et le gouvernement devrait soutenir, sans retenue, ce type d'initiative.

Autre exemple d'histoire à succès. Le programme Solidarité jeunesse motive les jeunes à être partie prenante de la société en réalisant leur projet de vie. Le projet pilote a été concluant et nous souhaitons que ce programme soit valorisé dans les Centres locaux d'emploi et que le partenariat avec les organismes qui offrent le programme (carrefours jeunesse-emploi et autres organismes) soit maintenu afin de voir davantage de jeunes participer activement au développement du Québec.



Cependant, il existe un trou dans les services offerts aux 16-18 ans. Que font-ils si l'école ne leur correspond pas ? Que la formation aux adultes ne leur offre pas l'alternative qui leur convient faute d'autonomie ou de volonté ? Que les emplois qui leur sont offerts soient précaires ou que les conditions y soient peu avantageuses ? L'école secondaire peut sans doute jouer un rôle d'identification de ces jeunes et les référer. Mais à qui ? Un continuum de services doit être créé afin que l'école, secondaire ou aux adultes, puisse offrir une alternative aux jeunes afin qu'ils ne décrochent pas totalement. Une solution serait d'assouplir la formation professionnelle destinée aux plus jeunes afin qu'ils déterminent leur intérêt pour un métier plutôt qu'un autre en proposant des stages dans quelques corps de métier. À 16 ans, il est encore tôt pour choisir une carrière mais il n'est pas trop tôt pour faire en sorte que le jeune ne décroche pas. Des projets concrets sont offerts aux jeunes et jeunes rattachés par certains organismes et institutions. L'École Le Relais, à Donnacona, semble savoir su mettre à profit la créativité de ses élèves en les faisant participer à des projets éducatifs (opéra rock intitulé Tarmacadam et course de tacots, et cela seulement en 2005!) qui les mettent en action et les motivent. Un exemple à suivre.

Dans un autre ordre d'idées, des mesures favorisant l'accueil de travailleurs immigrants passant par la reconnaissance des diplômes et des compétences doivent être mises en place partout au Québec. L'État, les municipalités, les chambres de commerce et entreprises ont l'opportunité de changer les règles d'embauche et de faciliter la reconnaissance des expertises ou des formations qui proviennent de l'étranger. Si le Québec veut combler ses besoins en main-d'œuvre spécialisée, il faut savoir l'accueillir. À ce titre, la Ville de Québec propose un programme de stage pour jeunes d'origine immigrante dans des entreprises et organisations de Québec grâce au support du gouvernement du Québec. Le financement d'un tel programme doit être assuré pour plusieurs années afin qu'il soit consolidé et promu. Toutes les villes de la région éprouvant des problèmes de main-d'œuvre devraient se munir d'un tel programme.

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé son intention de mettre en place le programme *Alternative jeunesse*. Les stages, les programmes travail-études et la recherche d'emploi dirigée prévus pour outiller les jeunes afin qu'ils se sortent de la pauvreté et de l'engrenage de l'assistance-emploi laissent entrevoir des résultats prometteurs. Toutefois,



cela devrait se faire en partenariat avec les organismes déjà implantés dans le milieu tels les CJE et autres organismes qui remplissent cette mission, mais qui pourraient en faire davantage si on leur garantissait plus de ressources financières.

Autres sujets de l'heure dans la région de Québec

Le renouvellement de la fonction publique québécoise préoccupe au plus haut point le Forum jeunesse de la région de Québec et pour cause. L'État est le plus grand employeur de la région et si l'on se fie aux annonces récentes de Postes Canada qui déménagera son centre de tri à Montréal, au détriment de Québec. Une telle réorganisation du travail n'avantagera pas les régions autres que celle de Montréal. Nous comprenons que l'appareil gouvernemental est à revoir ses façons de faire dans la fonction publique, mais nous croyons fermement que ce sont les jeunes qui seront les principaux porteurs des changements. C'est pourquoi la réaffectation de postes et autres remaniements doivent être faits progressivement et minutieusement.

Le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse* bat son plein et permet de faire découvrir aux jeunes que l'entrepreneuriat est un réel choix de carrière. Le plan d'action triennal mis en place en 2004 par le gouvernement fait miroiter des résultats intéressants en terme de sensibilisation, d'initiation et de formation.

À cela s'ajoutent des efforts d'accompagnement par des entrepreneurs établis. Le mentorat prend ici toute son importance et il devrait dépasser les dimensions jusqu'ici connues. La Jeune chambre de commerce de Québec a initié tout dernièrement un programme de mentorat d'affaires qui permettra sans doute aux plus jeunes de s'enrichir de l'expérience des plus vieux. Cette plate-forme d'entraide et de contacts intergénérationnels saura assurer le succès d'un plus grand nombre d'entreprises nouvellement créées.

Par-dessus tout, les jeunes entrepreneurs ont besoin d'avoir accès plus facilement à des capitaux de risque, à des prêts pour le démarrage et la croissance, ainsi qu'à des investissements divers. Les démarches sont parfois longues et pénibles par rapport aux besoins exprimés. L'enveloppe Jeunes promoteurs des Centres locaux de développement (CLD) devrait être réhabilitée et entièrement dédiée à faire lever les autres investissements et ce,



de manière souple et rapide. La création de fonds de capitaux de risque accessibles à de jeunes entrepreneurs permettrait à bien des projets de voir le jour et de se développer. Le gouvernement, par un investissement important et récurrent dans divers fonds offrant des capitaux de risque, créerait un engouement pour ce type de fonds auprès du secteur privé. Cependant, il ne faut pas uniquement encourager le démarrage, il faut aussi soutenir le développement pour que les entreprises créées fassent partie du paysage économique pour longtemps. Bref, il faut savoir accompagner les jeunes qui ont été sensibilisés par le *Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*, non seulement lors de la création de leur entreprise, mais aussi jusqu'à l'étape de la consolidation.

Un autre type d'entreprises et de travailleurs occupe une place prépondérante dans la Capitale-Nationale : les artistes. La ville de Québec a fait de la culture l'une de ses priorités de développement et il faut s'assurer que tous les créneaux qui peuvent être investis dans la région le soient. Les établissements culturels et les jeunes artistes ont cependant besoin d'un support continu qui les mènera à des carrières reconnues dont les artistes pourront vivre. Le gouvernement doit poursuivre ses efforts à développer le secteur culturel, la relève notamment, en partenariat avec les acteurs régionaux.



V. Accroître la présence des jeunes dans la société

Choix stratégique : Accroître la présence des jeunes dans le monde.

C'est dans un élan d'enthousiasme que le Forum jeunesse de la région de Québec a décidé de plonger dans l'aventure que lui propose Peace Child International (PCI), soit de présenter à Québec, en 2008, le 4^e Congrès mondial des jeunes (WYC). PCI est un organisme qui tient un rôle conseil auprès de l'ONU dans les dossiers jeunesse. Il vise à informer les jeunes des enjeux majeurs et à les mettre en action afin qu'ils fassent partie du changement, tout cela dans une perspective de développement durable. PCI regroupe plus de 500 organismes à travers 120 pays.

Le WYC rassemble plus de 600 jeunes de 16 à 25 ans qui, en plus d'assister à une série de conférences sur le développement, y participe en prenant part à des projets d'action sur le terrain. Ainsi, les jeunes et les organismes jeunesse d'ici seront mis en contact avec des jeunes de partout dans le monde et travailleront ensemble à des projets d'entraide laissés en héritage aux jeunes de Québec, de la région et de tout le Québec.

Le Forum jeunesse de la région de Québec est convaincu que le gouvernement du Québec sera tout aussi enthousiaste face à ce grand rassemblement jeunesse. Il sera des plus stimulant de présenter le Québec comme étant un exemple de société où les jeunes participent activement au développement. En cette année du 400^e anniversaire de la ville de Québec, le gouvernement et ses partenaires jeunesse pourront réunir leurs efforts pour mettre toute la lumière sur les jeunes et leur potentiel lors de ce 4^e Congrès mondial des jeunes.

Dans un même temps, il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation à la réalité internationale en continuant de créer des partenariats avec des organismes étrangers dans le cadre de stages de coopération comme le font si bien l'Office franco-québécois pour la jeunesse, l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse et l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse. Ces voyages apportent autant, sinon plus, aux jeunes qui y participent qu'aux communautés qui les accueillent.

Pourquoi ne pas profiter de l'usage que font les jeunes Québécois de l'adage



Les voyages forment la jeunesse pour les investir d'un rôle d'*ambassadeurs du Québec* pendant leur séjour à l'étranger ? Armés d'une trousse décrivant le Québec et ses attributs, ils pourraient faire découvrir le Québec à l'étranger et, par le fait même, encourager l'immigration.

La découverte des autres peut se dérouler ici également. Pour ce faire, il faut multiplier les lieux et occasions de rencontres interculturelles autant dans les milieux scolaires et communautaires que professionnels. Un accompagnement régulier par des gens intéressés à accueillir les immigrants et à partager bidirectionnellement les cultures, ferait en sorte d'éliminer les peurs et incompréhensions mutuelles et faciliterait la pleine participation des nouveaux arrivants au développement du Québec.

Choix stratégique : Accroître l'engagement des jeunes dans leurs milieux de vie.

La cause jeunesse rassemble les jeunes et la participation au développement, aux décisions et à l'action fait vibrer bon nombre d'entre eux. Sur le plan régional, les Forums jeunesse s'appuient sur des dizaines de jeunes engagés ayant le désir d'entraîner d'autres jeunes à leur suite. Pour eux, les Forums sont des outils privilégiés pour contribuer au développement des régions en mettant en action des jeunes pour leur propre bénéfice et celui des générations futures. Les jeunes engagés sont convaincus que leurs efforts en valent la peine. Ils veulent rencontrer et écouter les jeunes et organismes sur le terrain, les concerter pour identifier des actions communes, faire entendre la voix des jeunes afin que soit respectée leur volonté dans tous plans d'action et planifications, les informer, les inviter à la mobilisation et à l'engagement, et faire en sorte qu'ils puissent réaliser leurs projets et avoir un impact pour tous les jeunes de la région. Pour ce faire, les Forums jeunesse doivent être confortés par le gouvernement dans leur rôle de concertation et de développement.

Mentionnons aussi que les forums jeunesse régionaux gèrent un précieux levier de développement jeunesse : le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Le Forum jeunesse de la région de Québec réaffirme l'importance que cet outil représente et demande au gouvernement non seulement de le reconduire, mais de le renforcer en créant un Fonds capitalisé tel que suggéré par Concertation jeunesse. La part régionale découlant d'un



tel fonds capitalisé devrait toutefois être à hauteur équivalente des montants investis actuellement, soit 10 millions \$ par année. Si les montants disponibles sont insuffisants au cours des années de capitalisation, le Secrétariat à la jeunesse pourrait compenser le montant manquant jusqu'à ce que le Fonds capitalisé arrive à terme et assure, minimalement, les 10 millions \$ par année dont disposent actuellement les régions.

De plus, la gestion de ce fonds devrait être faite par les responsables du développement régional désignés par le gouvernement. Ainsi, les Forums jeunesse et/ou les Conférences régionales des élus devront en avoir la gestion et ainsi poursuivre les efforts de concertation et de développement amorcés en 2003, et même avant, lors de la gestion de l'enveloppe régionale du Fonds jeunesse Québec.

Par ailleurs, l'école, en tant que principal lieu de formation, pourrait inciter les jeunes à s'engager dans leur milieu en reconnaissant ou en créditant leur action à même le programme d'études, tout comme le fait le programme international de bon nombre d'institutions scolaires. De plus, la démocratie et la citoyenneté devraient y être enseignées afin d'intéresser les jeunes à approfondir leurs expériences en ce sens. Par le fait même, la démocratie devrait se montrer plus accessible et moderne. C'est aux générations antérieures à vendre la démocratie aux plus jeunes en prêchant par l'exemple.

Aussi, l'état pourrait introduire dans les conventions collectives des congés avec traitement réservés à l'engagement sociocommunitaire bénévole, afin d'encourager de jeunes ressources à s'impliquer, tout en conciliant leurs réalités professionnelles et familiales. Certaines conventions collectives incluent cette clause. Pourquoi pas toutes ?

De façon générale, les conseils d'administration, les groupes d'influence et les structures décisionnelles devraient faire davantage de la place aux jeunes. Cette façon d'assurer une continuité et une adéquation des décisions à la volonté de développement exprimée par les jeunes serait sans doute garante de réussite si les plus expérimentés accompagnaient les plus jeunes. Ces instances, ordinairement composées de *leaders* des divers milieux de notre société, devraient être des exemples en ce qui a trait à la préoccupation face à la relève. Le mentorat à l'intérieur des lieux décisionnels créerait aussi des relations intergénérationnelles bénéfiques pour les jeunes, les mentors et les milieux où ils s'engagent.



Choix stratégique : Favoriser le retour ou l'établissement des jeunes en région.

Une situation préoccupe particulièrement le Forum jeunesse de la région de Québec : les jeunes désertent souvent les régions rurales faute de perspectives d'emploi encourageantes ou de possibilités de développer une entreprise viable. Dans la région de Québec, il importe d'encourager l'entrepreneuriat dans les régions rurales telles Charlevoix, la Côte-de-Beaupré, l'Île d'Orléans et Portneuf en donnant accès aux promoteurs à des mesures d'aide relatives à leur réalité.

Bien des raisons autres qu'économiques poussent les jeunes à quitter les régions plus rurales. Du point de vue social, il faut que les jeunes et jeunes familles s'établissant dans les MRC en périphérie de Québec (Charlevoix, Côte-de-Beaupré et Portneuf) bénéficient des mêmes ressources que les autres jeunes de la région (dans les cas de maintien des écoles, logement social, transport, services publics) ou que soit compensée fiscalement leur situation.



Conclusion : Les jeunes au centre de la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008

Le jeune dans toute sa complexité est d'abord un jeune individu, puis se définit par ses activités et ses statuts : jeune étudiant, jeune travailleur, jeune entrepreneur, jeune parent, etc. Le Québec doit accompagner, outiller, aider et encourager ses jeunes avant, pendant et après chacune des étapes les menant vers une vie active et enrichissante, individuellement et collectivement, et ce dans tous leurs milieux de vie.

Une prémisse à l'action jeunesse au Québec veut que l'on protège et assure sa richesse première : ses enfants. En améliorant la qualité de vie des jeunes et en leur garantissant une plus grande sécurité, sociale, économique et professionnelle, ceux-ci se lanceront inmanquablement dans la « renatalisation » des régions. Ce doux effort, conjugué à une immigration reconnue à sa juste valeur, produira un Québec démographiquement fort.

Les écoles doivent devenir des lieux centraux. C'est pourquoi le Québec doit fournir les ressources nécessaires à son réseau scolaire afin qu'il puisse former tous les jeunes. Les savoirs, savoir-faire et savoir-être enseignés les prépareront à utiliser les connaissances acquises, à interagir avec les autres, à utiliser les ressources disponibles, à vivre sainement, à s'insérer dans la société, à persévérer, à travailler, à devenir des parents et à être des citoyens conscients de leur milieu et du monde. Cependant, les écoles n'ont pas à tout faire seules. La communauté et les familles ont un rôle primordial à jouer. L'école communautaire, la jonction des milieux, doit utiliser toutes les forces nécessaires à sa mission. Elle doit faire plus, faire autrement et offrir des alternatives aux jeunes qui n'empruntent pas la voie traditionnelle. L'école, après la famille, est souvent le premier lieu organisé où les jeunes vivent. C'est pourquoi une concentration d'actions et d'interventions doit s'y tenir pour prévenir avant d'avoir à guérir.

Conséquemment, le Québec doit donner au milieu communautaire les moyens de remplir sa mission auprès des jeunes. Les énergies doivent être concentrées sur les jeunes voulant s'épanouir, voulant s'ouvrir sur de nouvelles expériences, nécessitant un support particulier ou vivant des problématiques de pauvreté, de santé mentale, d'insertion socioprofessionnelle, etc. Les milieux de vie communautaires peuvent établir des liens privilégiés avec les jeunes en situation précaire, leur apporter de



l'aide et les mettre en action. Ils sont les solutions de rechange à l'échec du milieu institutionnel et doivent être partie prenante de toute stratégie d'action. Donc, le Québec doit permettre aux paliers régional et local de déterminer, de manière concertée, les pistes d'action réalistes et cohérentes dans leurs milieux de vie. L'assouplissement des règles nationales régissant les programmes gouvernementaux et le renforcement d'un fonds d'investissement régionalisé permettront la réalisation de projets initiés par les jeunes ou les organismes les desservant, contribuant ainsi à leur développement et à celui de toutes les régions. Les jeunes, afin de s'établir dans les différentes régions du Québec, doivent s'y retrouver et s'y reconnaître tout en étant convaincus de leur impact sur leur milieu de vie.

Finalement, l'État québécois se doit d'être un exemple pour tous les employeurs du Québec en prônant l'équité pour tous ses employés. Les jeunes doivent trouver leur place et occuper des emplois de qualité à la suite du vaste projet de renouvellement de la fonction publique. Les entrepreneurs privés suivront la cadence à leur tour pour ainsi créer un milieu du travail dynamique, diversifié et équitable.

Tous ces milieux de vie contribuent à accompagner les jeunes continuellement et de façon cohérente, pour leur permettre d'atteindre leur plein potentiel et ainsi contribuer activement au développement du Québec sous toutes ses formes.



Bilan des recommandations des jeunes de la Capitale-Nationale représentés par le Forum jeunesse de la région de Québec

D'abord et avant tout, les jeunes de la région de Québec proposent une vaste campagne de valorisation de la famille afin de redynamiser la natalité au Québec.

I. Afin d'améliorer le soutien offert aux jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

1. De développer les compétences parentales;
2. D'assouplir les règles d'attribution des places disponibles en CPE;
3. De réaménager le travail et le temps de travail;
4. De supporter ceux dont les besoins ne sont pas comblés par l'enseignement traditionnel dispensé dans les écoles en prenant appui sur les organismes communautaires et les personnes-ressources du milieu;
5. D'implanter une véritable culture de la relève;
6. D'accorder de la latitude aux Directions régionales des ministères concernés afin qu'elles puissent travailler avec les ressources locales et ainsi renforcer les liens et la concertation;
7. De confier aux Tables d'action préventive jeunesse le rôle d'identifier les organismes porteurs et les portes d'entrée naturellement empruntées par les jeunes dans leur milieu;
8. D'impliquer le milieu scolaire dans cet effort de concertation.

II. Afin d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

9. De mettre en application dans les écoles les objets de la formation dans le domaine de la santé et du bien-être;
10. De poursuivre les efforts prometteurs de la campagne Vas-y;
11. D'encourager les Québécois à faire des efforts pour concilier toutes les dimensions de leur vie;
12. De maintenir et consolider le programme Québec en forme dans les milieux défavorisés;
13. De faciliter l'accès aux infrastructures qui peuvent avoir un impact



le conseil auprès de la CRÉ et des autres instances régionales sur les réalités touchant
région. Promouvoir la participation, la représentation et la relève des jeunes
représentants des jeunes
À la fois, les conseils

- majeur sur leur santé physique et mentale;
- 14. De multiplier les accès aux services;
- 15. De doter le milieu scolaire d'une personne-ressource avec qui ils développeront des liens et en laquelle ils auront confiance;
- 16. D'augmenter le travail de rue;
- 17. De créer et maintenir des milieux de vie communautaires où ils peuvent briser leur isolement;
- 18. De consolider le réseau des maisons de jeunes;
- 19. D'offrir des solutions de rechange à l'école;
- 20. D'encourager les milieux de travail à les accompagner;
- 21. D'octroyer des moyens récurrents et importants aux centres communautaires et aux patros afin qu'ils puissent remplir le rôle que cette porte d'entrée jeunesse peut jouer;
- 22. De lutter contre les causes du suicide en améliorant globalement leur qualité de vie;
- 23. De faire connaître les organismes qui viennent en aide aux personnes vivant des problèmes de santé mentale et leur donner les moyens de répondre à la demande;
- 24. D'outiller les divers milieux de vie afin qu'ils puissent identifier les signes de détresse psychologique et sachent référer les cas aux ressources compétentes.

III. Afin de favoriser la réussite éducative des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

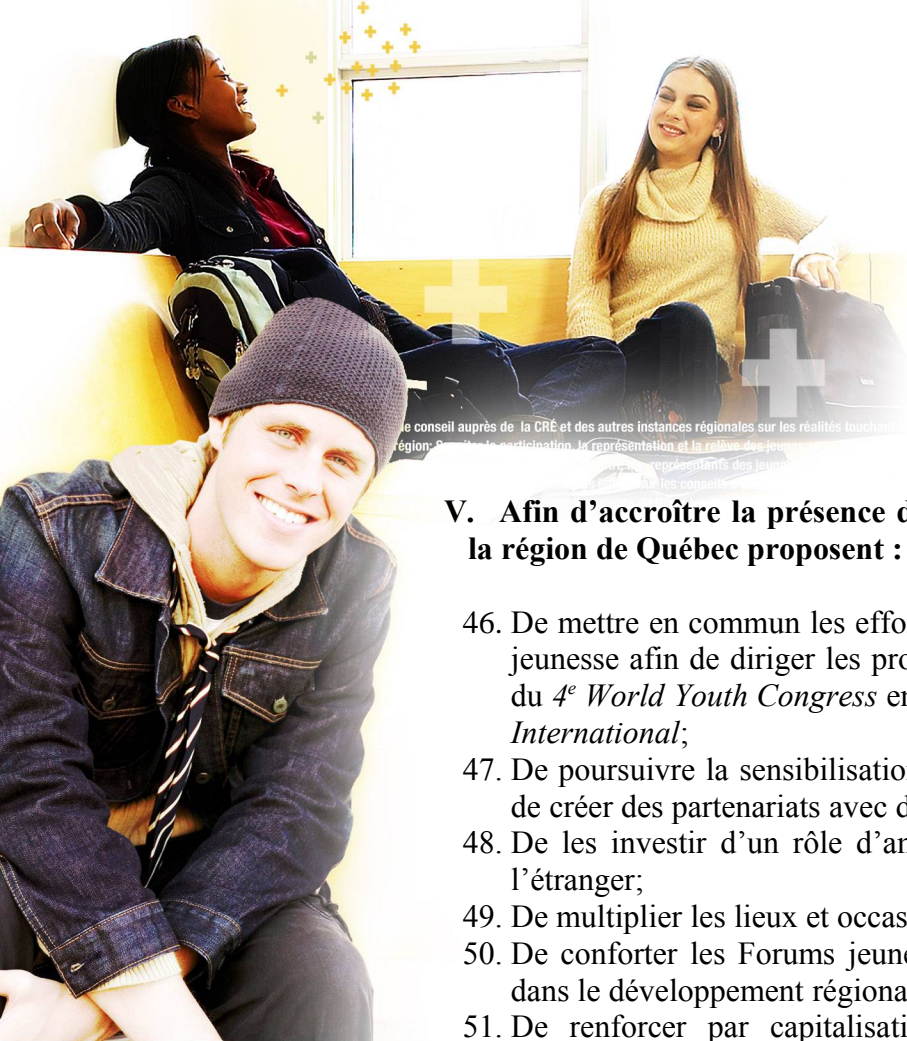
- 25. De diversifier les façons d'apprendre;
- 26. D'ouvrir l'école sur son milieu tout en développant le concept d'école communautaire;
- 27. D'assurer la qualité de l'enseignement;
- 28. D'assurer la présence d'activités parascolaires variées;
- 29. D'améliorer les conditions d'études notamment par une aide financière aux études leur permettant de ne pas crouler sous les dettes.

IV. Afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, les jeunes de la région de Québec proposent :

- 30. D'améliorer les liens entre eux et le milieu du travail;
- 31. D'encourager fiscalement les entreprises d'accueil de stage et d'alléger la tâche des professionnels d'encadrement de stage;



32. De fonder les connaissances acquises en formation sur les connaissances requises à l'emploi;
33. De s'assurer que les expériences vécues en stage soient qualifiantes;
34. D'inclure dans la formation scolaire les connaissances nécessaires au marché du travail tels que les lois et règlements;
35. De sensibiliser les employeurs aux questions de droit du travail;
36. De maintenir, de consolider et de développer des projets d'insertion et des plateaux de travail;
37. De multiplier les Chantiers urbains ou étendre le concept à d'autres municipalités où des jeunes sont aux prises avec des difficultés d'insertion socioprofessionnelle;
38. De valoriser le programme Solidarité jeunesse dans les Centres locaux d'emploi afin de voir davantage de jeunes participer activement au développement du Québec et de maintenir le partenariat avec les organismes qui offrent le programme (carrefours jeunesse-emploi et autres organismes);
39. D'assurer un continuum de services afin que l'école, secondaire ou aux adultes, puisse offrir une alternative aux jeunes de 16-18 ans pour qu'ils ne décrochent pas totalement;
40. De mettre en place des mesures favorisant l'accueil de travailleurs immigrants passant par la reconnaissance des diplômes et des compétences;
41. De mettre en place le programme Alternative jeunesse. en partenariat avec les organismes déjà implantés dans le milieu;
42. De renouveler la fonction publique québécoise progressivement et minutieusement;
43. De leur faire découvrir que l'entrepreneuriat est un réel choix de carrière;
44. De donner accès aux jeunes entrepreneurs à des capitaux de risque, à des prêts pour le démarrage et à la croissance ainsi qu'à des investissements divers;
45. De supporter les établissements culturels et les jeunes artistes aspirant à une carrière professionnelle reconnue et dont ils pourront vivre.



V. Afin d'accroître la présence des jeunes dans la société, les jeunes de la région de Québec proposent :

46. De mettre en commun les efforts du gouvernement et de ses partenaires jeunesse afin de diriger les projecteurs sur eux et sur leur potentiel lors du 4^e *World Youth Congress* en 2008 en collaboration avec *Peace Child International*;
47. De poursuivre la sensibilisation à la réalité internationale en continuant de créer des partenariats avec des organismes à l'étranger;
48. De les investir d'un rôle d'ambassadeur du Québec lors de séjours à l'étranger;
49. De multiplier les lieux et occasions de rencontre interculturelle;
50. De conforter les Forums jeunesse régionaux dans le rôle qu'ils jouent dans le développement régional;
51. De renforcer par capitalisation le fonds d'investissement jeunesse régionalisé tout en maintenant l'apport à 10 millions \$ par année, soit l'équivalent des dernières années;
52. De confier la gestion de ce fonds aux Forums jeunesse et/ou aux Conférences régionales des élus afin de poursuivre les efforts de concertation et de développement;
53. D'inclure dans la formation scolaire des crédits pour l'implication sociale afin de les inciter à s'engager;
54. D'introduire dans les conventions collectives des congés avec traitement réservés à des engagements communautaires;
55. De faire une place aux jeunes dans les lieux décisionnels;
56. D'encourager l'entrepreneuriat dans les régions rurales telles que Charlevoix, la Côte-de-Beaupré et Portneuf en donnant accès aux promoteurs aux mesures d'aide relatives à leur réalité;
57. De donner accès aux mêmes ressources aux jeunes et jeunes familles s'établissant dans les MRC en périphérie de l'agglomération de Québec (Charlevoix, Côte-de-Beaupré et Portneuf) que les autres jeunes de la région.



Le discours du Forum jeunesse de la région de Québec est nourri et porté par tous ses membres, à savoir :

- Yahya Baby, Jeune chambre de commerce de Québec, Collège Affaires
- Martin Tétu, Action culture, Collège Art et culture
- Stéphanie Borgia, Carrefour jeunesse emploi Charlesbourg-Chauveau, Collège Aide à l'emploi
- Mélissa Auclair, Conseil régional de l'environnement, région de la Capitale-Nationale, Collège Environnement, patrimoine et aménagement urbain
- Alexandre Marois-Thériault, Association générale étudiante du Cégep Sainte-Foy, Collège Éducation collégiale
- Catheryn Roy-Goyette, CADEUL, Collège Éducation universitaire
- Katia Moreau, Collège Frontière et Jean-François Therrien, GRIS Québec, Collège Communautaire
- Martin Lambert, Conseil régional FTQ Québec - Chaudière-Appalaches, Collège Travail
- Isabel Deschênes, Maison des jeunes de Sainte-Brigitte-de-Laval, Collège Maison de jeunes
- Manon Deschênes, URLS de Québec, Collège Sports et loisirs
- Emmanuelle Choquette, Arrondissement de La Cité
- Sophie Métivier, Arrondissement des Rivières
- Jean-Sébastien Chamard, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery
- Julie Guilbeault, Arrondissement de Charlesbourg
- Isabelle Lessard, Arrondissement de Beauport
- Julie Richard, Arrondissement de Limoilou
- William Saint-Michel, Arrondissement Laurentien
- Michèle Lavallée, MRC de Portneuf
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Véronique Tremblay, MRC de la Côte-de-Beaupré
- Sylvain Delisle, MRC de L'Île d'Orléans
- Jean-Thomas Fortin, MRC de Charlevoix
- Martin Lacasse, MRC de Charlevoix-Est
- Sébastien Perreault, Union des chambres de commerce et d'industrie de Portneuf, membre coopté.



**FORUM JEUNESSE
DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

Pour tout commentaire ou question, contactez-nous à :

Forum jeunesse de la région de Québec
580, Grande Allée Est, bureau 50
Québec (Québec) G1R 2K2
Téléphone : (418) 529-8475
Télécopieur : (418) 529-6750
Courriel: info@forumjeunessequebec.qc.ca
Site Internet: www.forumjeunessequebec.qc.ca

Soutenu par :

